

Saint-Martin-d'Hères, le vendredi 9 juin 2023

Le président de l'Université Grenoble Alpes
à
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 16 juin 2023
De 8h30 à 12h et de 13h à 15h**

Auditorium de l'IMAG
700 avenue centrale
Domaine universitaire
38400 SAINT-MARTIN D'HERES

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 14 mars 2023**
- 3. Points stratégiques**
 - 3.1. Sortie d'expérimentation
 - 3.1.1. Projet de décret (vote)
 - 3.1.2. Projet de statuts pérennisés de l'UGA (vote)
 - 3.1.3. Intégration de Polytech Grenoble et de Grenoble IAE au sein de Grenoble INP – UGA : transfert des postes (vote)
 - 3.2. Bilan du contrat pluriannuel et du plan stratégique (avril 2022 – mars 2023) (discussion)
 - 3.3. Bilan du schéma directeur Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) (discussion)
 - 3.4. Bilan du Plan d'Actions Égalité Professionnelle Femmes-Hommes (PAE) (hors établissements-composantes) (discussion)
- 4. Affaires financières et immobilières**
 - 4.1. Comptes consolidés 2022 de l'UGA, de Floralis et de la Fondation UGA (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.2. Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024 (vote)
 - 4.3. Présentation annuelle des dossiers irrécouvrables en admission en non-valeur (créance supérieure à 1000 €) (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.4. Demandes de remises gracieuses (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.5. Démarche pour l'élaboration du schéma directeur immobilier (discussion)

5. Responsabilité sociétale et environnementale

- 5.1. Plan d'actions transition énergétique (discussion)
- 5.2. Politique achats durables (hors établissements-composantes) (vote)

6. Ressources humaines (hors établissements-composantes)

- 6.1. Modifications des LDG relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels de l'UGA - repyramidage PR (vote)
- 6.2. Evolution du règlement de gestion des contractuels UGA (vote)

7. Recherche

- 7.1. Création de la fédération ENIGMASS+ (vote)

8. Affaires institutionnelles (hors établissements-composantes)

- 8.1. Statuts du département d'anatomie (Centre du Don du Corps [CDC] / Laboratoire d'Anatomie des Alpes Françaises [LADAF]) (vote)

9. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Yassine

Yassine LAKHNECH

